



légitimité de mon licenciement économique?

Par **elina**, le **27/11/2009** à **15:46**

Bonjour,

Je viens de recevoir une lettre de licenciement pour motif économique.

Je travaille pour un prestataire de service qui a plusieurs départements d'activité (environ 200 salariés), mon département a récemment perdu un dossier (il en reste un), l'entreprise a donc décidé de me licencier en justifiant que j'étais rattachée a ce dossier.

Or, il n'est écrit nulle part sur mon contrat de travail que j'y suis rattachée, je suis engagé par la société en général.

La société se porte très bien et pourtant nous sommes 5 a être licencier économique .

J'ai toujours travailler sur d'autres dossiers depuis que je suis dans la boîte, j'ai 14 mois d'ancienneté.

Je voudrais savoir s'ils ont le droit de me licencier pour ce motif,et ce que je peux faire ...

Merci d'avance,

Aline.